

Conseil communal

Procès-Verbal

Séance du 30 janvier 2023 à 19H00

Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre André DAMAS, Henri-Jean ANDRE (sorti en séance au point 5), Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Martine GAEREMYNCK, Eric BERTEAU, Pierre-Yves HUBAUT, Agnès MUAMBA KABENA, Sabine CORNELIUS, Christine KEIGHEL-EECKHOUDT Conseillers Communaux.
Lena FANARA, Directrice Générale, f.f.

Excusé(s) : Nino MANZINI, Laurent LAUVAUX, Conseillers communaux.

Objet n°24 - Question orale de la Conseillère Martine DAVID au sujet du financement pour les projets "Grand Place" et "WaCy".

L'Assemblée prend connaissance de la question orale de Madame la Conseillère Martine DAVID relative au financement pour les projets "Grand Place" et "WaCy".

Lors du vote du budget 2023, les conseillers communaux ont pu observer qu'au service extraordinaire de l'exercice, certains projets nécessitant des investissements importants sont subsidiés par les autorités supérieures. Nous retiendrons essentiellement les deux grands projets de l'année, celui de la Grand 'Place et le projet WaCy subsidiés respectivement à concurrence de 1.862.000€ et 750.000€.

Nous savons que les montants déclarés sont des minimum garantis. Cependant, compte tenu de l'inflation, pouvons-nous espérer une majoration de ces deux subsides pour ces deux projets ?

En outre, en 2021, la Ville de Braine-le-Comte a répondu à l'appel à projets « Parc en milieu urbanisé » lancé par les Ministres Tellier et Henry visant à promouvoir l'adaptation de nos centres urbains face aux changements climatiques.

La candidature de la Ville de Braine-le-Comte avait été retenue et un subside de 373.745,00€ avait été obtenu pour réaliser son projet de : « dés-imperméabilisation d'un parking par décompactage du bitume, avec réutilisation des matériaux in situ, et intéressante prise en compte des eaux de ruissellement ainsi qu'une végétalisation par l'installation de plantes pionnières » Le taux de subside étant de 80% à charge de la Région et les dépenses à charge de la commune étant de 20%.

Le présent arrêté ministériel prévoyait également la possibilité d'obtenir un cofinancement extérieur à ce présent appel pour certaines dépenses non subsidiées.

La Ville de Braine-le-Comte a-t-elle pu bénéficier de ce cofinancement extérieur ?

Par ailleurs, nous avons appris par voie de presse que la Ville de Binche, outre sa promesse de subside de 6.800.000€ pour construire un nouveau bâtiment destiné aux académies des Beaux

Arts et de Musique et à l'Institut de promotion sociale, s'est également vue majorer celui-ci de 2.400.000€ par le Ministre Daerden en décembre dernier pour couvrir l'augmentation du coût des matériaux.

D'autres communes, dont Braine-le-Comte ont également reçu un subside pour la construction et la rénovation de leurs bâtiments scolaires.

Le Conseil Communal ayant débattu sur les coûts importants de la rénovation de l'école de Ronquières, pouvez-vous nous rassurer et dire si le Collège s'est adressé auprès du Ministre Daerden afin que nous puissions aussi prétendre à une majoration de notre subside ?

Le Bourgmestre Maxime DAYE répond aux questions :

Pour la Grand Place, c'est effectivement un subside qui aura l'occasion d'être majoré grâce à l'Arrêté de la Rénovation urbaine du Gouvernement wallon qui dit notamment que le montant définitif de la subvention se fait au décompte final avec un plafond de 110% du montant de l'offre retenue et non pas du budget prévu.

A l'heure actuelle on a une promesse ferme de subvention de 1.862.000 € mais si l'on compte aujourd'hui notre projet tel que réestimé en fonction de l'inflation on arrive à 2.400.000 € de subvention qu'on pourrait aller chercher. Soit une augmentation de 500.000 € de subvention supplémentaire !

Au niveau de Wallonie Cyclable on a effectivement reçu 750.000 € du Ministre Henry. Mais avec un côté pervers dans l'arrêté de subvention en disant qu'en plus il y avait un taux de subventionnement différent en fonction des types d'aménagement que nous faisons et donc que l'apport communal est important ou plus important en fonction de différents aménagements. Là par contre c'est une enveloppe fermée de 750.000 € (qui a été votée au Conseil de décembre dernier) et malheureusement on ne fera pas grand-chose avec cette somme qui paraissait ou qui aurait pu paraître importante.

Concernant le parc en milieu urbain nous avons posé la question au cabinet de la Ministre de l'Environnement Tellier puisque vous avons reçu un subside de 373.000 € avec pour condition notamment de faire de la participation citoyenne. Cela a pour conséquence que les citoyens viennent avec de nouvelles idées, d'autres volontés et qui ont parfois également un coût. Sur base de cela le Collège communal choisit et rajoute ces demandes dans le projet. Cela a pour conséquence d'augmenter la facture. Nous avons donc demandé au Ministre Tellier si cela était possible mais malheureusement nous avons eu une fin de non-recevoir. Cela signifie que nous n'aurons pas plus que ces 373.000 € et que le taux de subventionnement par rapport au coût réel sera bien moindre que finalement les 80 % prévus !

Pour l'école communale de Ronquières nous avons effectivement reçu une subvention du Ministre Daerden. Dans un premier temps l'Administration nous disait que l'enveloppe était également fermée et donc qu'il était hors de question de demander plus... alors que notre budget (déjà discuté lors d'un précédent Conseil) avait « explosé » de par l'inflation ! Mais évidemment l'Administration a un peu démenti suite à cet article de presse qui « malheureusement » se trouvait avec un autre article concernant Braine-le-Comte sur la même page et qui nous a bien entendu intéressé ! Vu que Binche recevait 2.400.000 € de subventions complémentaires pour son Académie et sa Promotion sociale. Dès lors nous sommes en train, avec le Service des Travaux, de préparer le dossier technique pour justifier l'augmentation du prix et du coût de l'école communale de Ronquières de la rénovation pour qu'un courrier soit envoyé au Ministre Daerden avec en annexe l'article annonçant la bonne nouvelle pour la Ville de Binche. L'Echevine Maucq et l'Echevin Fiévez vont bien entendu nous aider dans ce dossier afin que le Ministre Daerden puisse également, je l'espère, agir de la même manière pour la Ville de Braine-le-Comte.